

Seul le prononcé fait foi



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Allocution d'ouverture

LDCE/SCCF

Monique Barbut, Directrice générale et Présidente
Fonds pour l'environnement mondial

Réunion du Conseil
28 juin – 1er juillet 2010
Washington DC

Mesdames, Messieurs,

Bonjour et bienvenue à notre 8^e réunion du Conseil du Fonds pour les pays les moins avancés (PMA) et du Fonds spécial pour les changements climatiques. J'aimerais commencer notre séance par un point d'étape sur les progrès accomplis dans le financement de projets pour accroître la résilience des pays en développement vulnérables.

À ce jour, **le Fonds pour les PMA** a affecté ou déboursé 120 millions de dollars dans plus de 38 PMA. Depuis juillet 2009, 11 projets - soit 41,8 millions de dollars - sont passés du concept à la réalité en atteignant leur phase de mise en œuvre. Durant la même période, le Conseil a approuvé des financements du Fonds pour les PMA d'un montant 22,9 millions de dollars. Enfin, depuis la dernière réunion du Conseil, sept nouveaux PMA ont achevé la phase de préparation de leurs projets, présenté des documents de projet finalisés et reçu l'approbation de la direction générale du FEM.

Au total, 38 pays ont officiellement présenté leur projet de mise en œuvre du PANA au FEM ; 36 projets ont déjà été approuvés au titre du Fonds pour les PMA. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer avec confiance que la plupart des pays

pouvant prétendre à un financement ont accès aux ressources du Fonds pour les PMA. En fait, plusieurs d'entre eux ont déjà présenté une seconde proposition.

Nous avons par ailleurs pris un certain nombre de mesures pour faciliter l'accès des PMA aux financements du Fonds— conformément aux orientations de la Conférence des Parties et aux recommandations des évaluations externes, notamment celle de l'Agence danoise de développement international. Une de ces mesures est l'élaboration d'un bref document, très simple, pour donner aux porteurs de projet et aux décideurs les outils nécessaires pour comprendre le fonctionnement du Fonds pour les PMA. Il s'agit de démystifier la procédure d'accès aux financements, notamment pour les quelques pays qui n'ont pas encore franchi cette étape.

Il importe aussi de mentionner que lorsque nous investissons dans des activités d'adaptation, nous pouvons aussi générer des co-bénéfices dans d'autres secteurs, par exemple la protection de la biodiversité. À l'heure actuelle, au moins 8 financés par le Fonds pour les PMA présentent des avantages mesurables du point de vue de la protection des espèces et des écosystèmes : régénération des mangroves, protection des écosystèmes côtiers vulnérables, ou gestion des forêts. Il est possible de faire beaucoup plus : en passant d'une démarche au cas par cas

basée sur les projets à une approche davantage axée sur les programmes, il serait possible d'obtenir des résultats encore plus impressionnants. Tout dépendra des modalités de financement que nous mettrons en place, et notre intérêt est de traiter cette question au plus tôt pour dissiper les incertitudes.

La situation est similaire en ce qui concerne le **Fonds spécial pour les changements climatiques**. Depuis novembre dernier, tous les financements relevant de la fenêtre de financement « adaptation » ont été programmés. Par conséquent, aucun nouveau projet n'a été approuvé au cours de l'année écoulée. Par ailleurs, dans le cadre de la fenêtre « transfert de technologies » du Fonds spécial, un projet d'évaluation des besoins technologiques portant sur une quarantaine de pays, ainsi que trois projets pilotes de transfert de technologies, ont été financés par le Fonds spécial par le biais du programme stratégique de Poznan. Là encore, tous les fonds disponibles dans cette fenêtre « transfert de technologies » ont été utilisés.

À ce jour, nous avons approuvé des financements à hauteur de 97 millions de dollars. Le Fonds spécial a déboursé 81 millions de dollars à des projets sur la base de fonds disponibles d'un montant total de 93 millions de dollars. Enfin, nous

avons une liste d'attente de projets de près de 250 millions de dollars. Autrement dit, la demande de financement au titre du Fonds spécial est nettement supérieure à nos ressources actuelles.

Comme dans le cas du Fonds pour les PMA, la demande de financement de projets au titre du Fonds spécial pour les changements climatiques ne s'est pas ralentie. Ce fonds reste un moyen unique, encore sous-évalué, de financer des transferts de technologies au profit des activités d'adaptation. Aujourd'hui plus que jamais, alors que la liste d'attente des projets des deux fonds continue de s'allonger, nous devons encourager fortement les contributions des donateurs à ce fonds et au Fonds pour les PMA.

Le Fonds spécial prépare actuellement un modeste programme de travail, financé par des contributions reçues récemment. De son côté, le Fonds pour les PMA dispose de 42 millions de dollars qui ne sont pas encore engagés, mais nous recevons régulièrement des propositions — et ce financement sera bientôt épuisé. Dans le même temps, je voudrais vous rappeler qu'une estimation réalisée par la Convention Climat a estimé que le besoin de financements pour la mise en œuvre des PANAs dans les 48 PMA était de 2 milliards de dollars.

Dans la perspective de Cancun, nous devons revitaliser ces deux fonds essentiels : sinon, nous manquerons à nos obligations vis-à-vis de nos membres et de la CCNUCC.

Contrairement à la caisse du FEM, dont les ressources sont reconstituées tous les quatre ans, le Fonds pour les PMA et le Fonds spécial pour les changements climatiques reçoivent des contributions volontaires qui ne sont pas régies par un calendrier régulier de reconstitution des ressources. Les pays et les Agences ont besoin de connaître suffisamment longtemps à l'avance le volume de ressources disponibles pour pouvoir planifier leurs programmes et projets, ce qui est impossible lorsque des montants sont mobilisés au coup par coup tous les six mois. En outre, le volume des fonds est très faible en comparaison des besoins d'adaptation des pays vulnérables. Des montants correspondant davantage aux besoins en matière d'adaptation permettraient aussi au FEM de respecter ses engagements au titre de la Convention.

Le FEM peut gérer un volume de ressources beaucoup plus élevé, comme il le fait dans le cadre du fonds fiduciaire. Nous avons déjà posé les bases pour accroître ces fonds en éliminant des obstacles procéduraux et en renforçant les contacts avec les parties intéressées. Lors de la quinzième Conférence des parties, l'organe

subsidaire de mise en œuvre a noté les efforts du FEM et de ses Agences en la matière — notamment l'accélération du processus de financement des projets PANAs dans le cadre du Fonds pour les PMA, ainsi que le dialogue constructif engagé avec les pays les moins avancés. Des opinions similaires ont été exprimées dans d'autres forums, par exemple lors de la 32^e réunion de l'organe subsidiaire de mise en œuvre qui s'est tenue en juin 2010.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Depuis notre dernière rencontre, sept nouveaux pays parmi les moins avancés ont pris des mesures décisives en faveur de projets.

Nous espérons, avec le soutien que vous nous apporterez aujourd'hui, accroître l'ampleur et la portée des projets à venir sur la base d'une approche-programme qui nous aidera à mobiliser des financements supplémentaires de façon efficace. Cela ne sera possible que si nous accroissons les financements de façon significative. Il est temps de concrétiser les promesses que nous ne cessons de faire en matière de financement de l'adaptation. Le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds spécial pour les changements climatiques sont un moyen efficace de tenir ces promesses. Ils sont transparents, financièrement sains et ils respectent les normes fiduciaires reconnues au plan international. Merci.